

École Doctorale 382 E.E.S.C.
Économie, Espaces, Sociétés, Civilisations : Pensée critique, Politique et Pratiques Sociales

IDEX UNIVERSITÉ



PARIS 2019

PROCÉDURE DE SÉLECTION DE L'APPEL PLURIANNUEL 2019 CONTRATS DOCTORAUX INTERNATIONAUX

Ce document décrit la procédure de sélection de doctorant.e.s dans le cadre d'un appel pluriannuel destiné à accroître l'attractivité internationale de l'université de Paris. En sus de leur salaire, les lauréat.e.s bénéficieront d'une enveloppe de 2 500 € pour encourager leur mobilité internationale.

Voir : <https://recherche.univ-paris-diderot.fr/appels-projet/appel-projets-contrats-doctoraux-internationaux>

CALENDRIER

- **15 février 2019 : date limite de transmission des dossiers à l'école doctorale par les candidat.e.s**
 - Début mars : convocation des candidat.e.s
 - 1–5 avril 2019 : audition des candidat.e.s et sélection
 - 5 avril 2019 : publication des résultats et communication auprès des candidat.e.s
 - 15 avril 2019 : date-limite de réponse des lauréat.e.s
- La prise de fonction est prévue au 1^{er} septembre 2019.**

CONDITIONS À REMPLIR

Les candidat.e.s éligibles doivent avoir passé **au maximum 2 ans** en France au cours des trois années précédant la date de clôture de l'appel. Il n'y a pas de condition de nationalité. Comme tout recrutement de contractuel de la fonction publique, les lauréat.e.s devront exercer leurs missions dans le respect du principe de laïcité et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice de ces missions. Le candidat respectera les conditions nécessaires au dépôt de sa candidature*.

*Rappel : la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires réaffirme les principes déontologiques dans le statut général de la Fonction Publique : le respect des obligations de dignité, d'impartialité, d'intégrité, de probité, de neutralité et de laïcité Les conditions pour candidater sont donc :

Jouir de ses droits civiques et ne pas avoir subi de condamnations incompatibles avec l'exercice des fonctions ; avant tout recrutement une vérification sera effectuée par les directions des ressources humaines,

Se trouver en position régulière au regard du code du service national,

Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction,

Remplir les conditions de diplôme prévues,

Pas de limite d'âge.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier devra obligatoirement contenir :

- une présentation de la.du candidat.e avec un CV détaillé décrivant son parcours académique ;
- une description du projet de recherche (10 pages maximum) contenant notamment un état de l'art, une bibliographie et le calendrier prévisionnel de réalisation du projet ;
- une description de l'équipe d'encadrement incluant des éléments sur la contribution de l'équipe à la dynamique de recherche de l'université de Paris et un CV de la.du directeur.ice de thèse ;
- une précision sur le fait que le jury choisi pour l'audition d'avril sera le jury de sciences humaines et sociales).

Le dossier complet devra être :

- envoyé en version PDF à : ecoledoctorale.382@univ-paris-diderot.fr, ou laetitia.graud@univ-paris-diderot.fr ;
- OU déposé en version papier : Université Paris Diderot, Bâtiment Olympe de Gouges, Place Paul Ricœur, 75013 Paris, 4^e étage, bureau 401 ;
- OU envoyé par voie postale à l'adresse : Université Paris Diderot, UFR GHES, Ecole doctorale 382, Case courrier 7001, 5 rue Thomas Mann, 75205 Paris Cedex 13 ;

avant le 15 février 2019.